



**SCOUTS**<sup>®</sup>  
Creating a Better World

World Organization of the Scout Movement  
Organisation Mondiale du Mouvement Scout  
Всемирная Организация Скаутского Движения  
Organización Mundial del Movimiento Scout  
المنظمة العالمية للحركة الكشفية

**World Scout Bureau, Central Office  
Bureau Mondial du Scoutisme, Siège**

Rue du Pré-Jérôme 5  
P.O. Box 91  
1211 Geneva 4 Plainpalais  
SWITZERLAND

**Phone** (+41 22) 705 10 10  
**Fax** (+41 22) 705 10 20  
**Email** worldbureau@scout.org  
**Web** scout.org

**Circulaire N° 16/2010**

Aux: Commissaires Internationaux

Mai 2010

**Organisations Nationales Scoutes et Guides (ONSEG)**

Chers amis et collègues,

Lors de sa dernière réunion, le Comité Mondial du Scoutisme a adopté la définition ci-jointe, pour utilisation au sein de l'OMMS, d'une Organisation Nationale Scoute et Guide (connue communément sous le terme d'une "ONSEG"). Elle a été élaborée en réponse à l'une des recommandations du Groupe de Travail sur le Réexamen de la Gouvernance.

Nous vous prions de bien vouloir utiliser cette définition systématiquement dans toutes les références à ces organisations nationales.

Cordialement,

Luc Panissod  
Secrétaire Général OMMS

## ORGANISATIONS NATIONALES SCOUTES ET GUIDES

*Note: Afin d'écartier tout doute, rien dans ce document ne vise à changer les politiques actuelles de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout ou du Comité Mondial du Scoutisme concernant les "Organisations Nationales Scoutes et Guides". Ce document a simplement pour but de clarifier la définition des "Organisations Nationales Scoutes et Guides" telle qu'elle est aujourd'hui du point de vue de l'OMMS.*

### Historique

Durant de nombreuses années, dans un certain nombre de pays, des organisations qui ont commencé par être des organisations séparées "scoutes" et "guides" ont fusionné pour former une seule organisation nationale "scoute et guide".

Ces organisations étaient à l'origine, dans le cas des organisations "scoutes", membres de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS); et, dans le cas des organisations "guides", membres de l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE). Lorsqu'elles ont fusionné en une seule organisation nationale "scoute et guide", dans virtuellement tous les cas, elles ont conservé leur affiliation aux deux organisations mondiales.

Pendant un certain nombre d'années, l'OMMS et l'AMGE ont coopéré dans le cadre d'une "Déclaration sur les relations" conjointe qui, entre autres, définissait ces organisations nationales comme des "Organisations Nationales Scoutes et Guides" (communément appelées "ONSEG") et énonçait certains droits et certaines obligations de l'AMGE comme de l'OMMS concernant les relations avec ces organisations nationales. Il était, entre autres, stipulé que les membres féminins d'une ONSEG étaient membres de l'AMGE et les membres masculins d'une ONSEG étaient membres de l'OMMS.

Avec les changements intervenus au niveau des politiques d'affiliation des deux organisations mondiales, comprenant la déclaration de l'OMMS qu'elle est ouverte aux garçons et aux filles, aux femmes et aux hommes, il est devenu de plus en plus difficile aussi bien pour l'AMGE que pour l'OMMS de continuer à opérer sous les termes de la "Déclaration sur les relations" et, en 1998, celle-ci a été déclarée n'être plus valable, ce qui a donné la possibilité aux ONSEG existantes d'inscrire leurs membres féminins auprès de l'OMMS.

### Contexte actuel

Bien que les éléments quasi-juridiques sur la base desquels existait le terme "Organisation Nationale Scoute et Guide" ne soient plus valables, le terme (et plus communément l'expression "ONSEG") a continué à être d'usage courant, car il décrit exactement - bien que de manière non précise - la nature des organisations nationales qui sont ouvertes aux "Scouts" et aux "Guides".

La spécificité qui se rapportait auparavant à une "Organisation Nationale Scoute et Guide" (à savoir que ses membres féminins appartenaient à l'AMGE et ses membres masculins appartenaient à l'OMMS) ne s'applique plus. Ces dernières années, un certain nombre de ces "ONSEG" ont inscrit aussi bien leurs membres masculins que leurs membres féminins auprès de l'OMMS - et, durant une période lorsque l'AMGE permettait que cela se fasse - certaines pouvaient également avoir inscrit tous leurs membres, féminins et masculins, auprès de l'AMGE<sup>1</sup>.

Il est, par conséquent, nécessaire pour l'OMMS d'énoncer clairement ce qu'elle considère être la définition d'une "Organisation Nationale Scoute et Guide" aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Bien que ne se rapportant pas directement à l'objet de ce document, l'AMGE a récemment annoncé la décision qu'elle ne permettrait plus à ses Organisations Membres d'inscrire leurs membres masculins auprès de l'AMGE.

## **Définition**

Compte tenu de ce qui précède, la définition ci-après d'une Organisation Nationale Scoute et Guide (ONSEG) sera utilisée au sein de l'OMMS:

***Une organisation nationale qui est membre de l'OMMS et est également membre de l'AMGE est appelée "Organisation Nationale Scoute et Guide" (ONSEG).***

L'utilisation de ce terme n'implique aucun statut particulier des membres individuels de l'Organisation Nationale Scoute et Guide vis-à-vis de l'OMMS et de l'AMGE.

## **Affiliation**

Ces ONSEG existantes disposent des options suivantes par rapport à leur qualité de Membres de l'OMMS:

1. inscrire leurs membres masculins seulement auprès de l'OMMS
2. inscrire leurs membres féminins et leurs membres masculins auprès de l'OMMS.

La politique du Comité Mondial du Scoutisme (CMS) est d'encourager les ONSEG existantes d'inscrire aussi bien leurs jeunes membres masculins que féminins auprès de l'OMMS.

La position officielle du CMS est également que, conformément à la position constitutionnelle de l'OMMS d'être ouverte aux garçons et aux filles, aux femmes et aux hommes, il ne recommandera pas l'admission au sein de l'OMMS de toute nouvelle Organisation qui déclare avoir l'intention d'inscrire seulement ses membres masculins auprès de l'OMMS et d'inscrire ses membres féminins auprès de l'AMGE.

L'OMMS ne prend pas position par rapport à la manière dont une ONSEG choisit d'inscrire ses membres individuels auprès de l'AMGE.

Comité Mondial du Scoutisme

Rectifié: Mai 2010